

Document d'information

**HABILITATION ÉLECTRIQUE
EXÉCUTANT B0/H0(V)**

Formation Initiale / Recyclage

Titre de la formation et références

Nom de la formation : HABILITATION ELECTRIQUE – EXÉCUTANT B0/H0(V)
Formation initiale et recyclage

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé / Codes NSF :

Code RS	Habilitation	Codes NSF
RS1626	Habilitation électrique B0- Opérations d'ordre non-électrique - Basse tension	233 - Bâtiment : finitions
RS1126	Habilitation électrique H0 - travaux non-électriques - domaine haute tension	230r - Entretien général des bâtiments 233s - Exécution des travaux de finition
RS1657	Habilitation électrique H0V - travaux non-électriques - domaine haute tension - travaux au voisinage	233 - Bâtiment

Date d'échéance de l'enregistrement : Fiches inactives à ce jour (échéance 31/12/2021)

Niveau : Aucun

Certificateur : Aucun (ancien certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION)

Code NSF : Voir tableau

Formacode : 24049 – Habilitation électrique

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

- article L. 4141-2 du code du travail
- article R. 4141-13 du code du travail
- NFC 18-510/A2 opérations sur les ouvrages et installations électriques

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à effectuer des travaux d'ordre non-électrique (B0/H0/H0V) au voisinage de pièces nues sous tension.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions de sécurité. Aucune connaissance en électricité n'est exigée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Prérequis à la formation initiale : Aucun prérequis

Prérequis au recyclage : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18-510/A2 à savoir : Accomplir en sécurité des opérations électriques sur des installations ou équipements électriques, maîtriser les dangers d'origine électrique et protéger les personnes et les biens.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Identifier les risques électriques face à une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Connaissances acquises et savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations précisément définies

2/ Suites de parcours et les débouchés :

La norme NFC 18-510 recommande un recyclage des compétences tous les 3 ans.

Contenus de la formation

Formation initiale

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, alternatif et continu.
- Les dangers de l'électricité
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les textes réglementaires
- Les classes de matériel et les indices de protection
- Le risque électrique et les mesures de prévention
- Les EPI et EPC
- Présentation des symboles d'habilitation et le rôle de l'Exécutant B0-H0(V)
- Les zones d'environnement et leurs limites
- La zone de travail et l'application des prescriptions
- Le titre d'habilitation
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Exercices pratiques sur platines ou en situation de travail sur site

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

- La validation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant permet :
 - D'évaluer ses savoirs
 - D'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué
 - D'évaluer sa connaissance des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS et/ou de son poste de travail pour opérer en sécurité
 - D'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Un avis favorable ou défavorable sur l'habilitation sera émis dans la forme précisée par la norme NFC 18-510/A2
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Photos pour les analyses du risque électrique
- ✓ Différents équipements de protection individuels et collectifs
- ✓ Platine d'exercice
- ✓ Délivrance d'un manuel de prévention du risque électrique basé sur la norme NFC 18-510/A2

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ La formation théorique qui comprend des exposés permettant d'acquérir les savoirs
- ✓ Des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques pour effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'un risque électrique en respectant les consignes de prévention des risques électriques définies par la norme NFC 18-510/A2
- ✓ Des mises en situation de cas liés aux risques électriques propres à l'entreprise

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés. Ils ont les compétences pédagogiques et techniques en électrotechnique ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-510/A2. Ils possèdent une expérience professionnelle sur les ouvrages, les installations et équipements électriques.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

Formation initiale : 1 jour soit 7h

Recyclage : 1jour soit 7h

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 2 à 12 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

Coût de la formation

<p>Formation initiale : INTRA nous consulter</p> <p>Financements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprise (fonds propres) - OPCO 	<p>Recyclage : INTRA nous consulter</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Prévention des risques électriques »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% recyclage
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE	

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024